



Achat d'un bijou à Antalya chez xxxxxx

Par **Zoumick**, le **27/05/2014** à **17:13**

A la fin de notre séjour en turquie organisé par xxxxxx nous avons visité une grande boutique de bijoux à Antalya, xxxxxx.

Dès votre entrée , un employé vous suit devant les nombreuses vitrines et vous présente différents articles, nous avons été séduits par une bague en or , réversible, d'un côté 13 petits brillants d'un total de 0,23cts et de l'autre un petit saphir de 0,60cts.

Le prix affiche était de 6880 dollars, prix très vite diminué par 2 fois pour finir à 3700€ !

Possibilité de régler en 3 versements, 1700€ par CB puis 2 autres prélèvements à venir le 21/05 et le 21/06 .

Nous avons accepté ce mode de paiement bien alléchant, mais ayant eu par la suite des doutes sur la valeur de l'objet, nous avons fait expertiser ce dernier des notre rentrée en France par un bijoutier expert en pierres précieuses.

Oui les brillants sont vrais, le saphir d'une qualité moyenne car trop foncé reflétant peu la lumière, et la valeur réelle s'avère être de 1300€ à 1500€ maximum.

Nous avons donc sur les conseils de notre banquier changé notre CB afin de n'être pas débités des sommes restantes.

Nous ne désirons pas en rester la, nous ne sommes pas des voleurs et ne voulons pas être non plus arnaqués.

La discussion avec xxxxxx n'est pas exclue mais avant j'aimerais savoir qu'elle est la marche à suivre ?

Je serais d'accord pour rendre le bijou à condition d'être remboursée des 1700€ .

Comment dois-je m'y prendre.

Merci de me répondre.

Zoumick.

Par **aguesseau**, le **27/05/2014** à **18:33**

bjr,

je ne voudrais pas vous décourager mais vous aurez du mal à vous faire rembourser car un recours dans un pays hors UE me paraît très aléatoire.

pouvez-vous prouver que vous avez été trompé sur la valeur de cette bague, avez-vous un document décrivant le bijou et la qualité de ses pierres ?

en effet vous avez eu le loisir d'examiner ce bijou avant l'achat donc rien ne vous obligeait à acheter à ce prix là.

si vous avez payé 1700 € pour un bijou qui en vaudrait en 1300 et 1500 €, vous vous en tirez pas trop mal.

cdt

Par **Zoumick**, le **28/05/2014** à **15:18**

Merci aguesseau pour votre réponse, en effet je ne m'en tire pas trop mal pour le moment d'autant plus que nous avons eu en cadeau la gourmette de mon conjoint estimée à 400€, ce qui me fait penser qu'effectivement la somme déjà versée correspond bien au prix réel de la bague + la gourmette. Cette boutique en somme ne vous donne rien gratis, mais ce qui m'inquiète c'est que ces arnaqueurs cherchent à nous contacter par téléphone, ils ont déjà appelé 4 fois, ne pouvant pas débiter notre CB des 2000€ restants. Dans un autre cas comme le nôtre ils ont envoyé 2 hommes allemands au domicile d'une personne âgée pour récupérer une bague, menaçants, ils l'ont obligée à rendre cette bague sans lui rendre 1 centime, après l'avoir agressée. Cette affaire est aux mains de la police.... (lu dans D, jewels arnaque).

Que feriez-vous à notre place? Rester muets ou parlementer?

Cdt

Par **Zoumick**, le **28/05/2014** à **15:30**

Rebonjour,

Pour l'instant j'ai la carte d'identité du bijou photographiée chez xxxxxx et sa description.

Il ne me sera pas difficile d'obtenir un ou plusieurs certificats d'expertises françaises justifiant le prix réel du bijou, si un bijou vaut 1300 à 1500€ pourquoi le payer à 3700€.

Les turcs devraient respecter les touristes, ne pas chercher à les "voler", s'ils veulent qu'ils continuent à investir ou dépenser dans leur pays.

Nous leur avons fait confiance, qu'ils en soient dignes.

Cdt.

Par **Lag0**, le **28/05/2014** à **15:30**

Bonjour,

Difficile de vous conseiller, s'agissant d'un achat hors UE...

S'il avait eu lieu en France, vous n'auriez aucun recours et devriez payer le prix prévu. En effet, vous le dites vous même, il n'y a pas eu tromperie sur la marchandise, simplement surévaluation. Or, un vendeur est libre de proposer sa marchandise au prix qu'il veut, à l'acheteur d'accepter ou non, et vous avez accepté. Il y avait donc accord sur la chose et le prix.
Il en aurait été autrement si l'objet était faux, mais ici, rien de cela, seulement un prix proposé un peu élevé.

Par **Lag0**, le **28/05/2014 à 15:33**

[citation]si un bijou vaut 1300 a 1500€ pourquoi le payer à 3700€ .
[/citation]

C'est à vous qu'il faut poser la question !

Rien n'interdit de mettre en vente un objet à 2, 3 ou 10 fois son prix estimé. Du moment que l'acheteur n'est pas trompé sur la marchandise. Si on vous propose un objet en or à 10000€ et qu'il n'en vaut que 2000, il n'y a pas de fraude tant que c'est bien de l'or !

Par **Zoumick**, le **28/05/2014 à 15:43**

Bonjour Lagu,

Ce que vous dites est vrai dans un certain sens, mais là le prix a été presque triplé, on vous dit " ce bijou vaut 3700€ " ,vous y croyez sur le moment car ces gens vous apparaissent honnêtes , puis vous vous apercevez que vous avez été doublement trompés car il y a aussi préjudice moral ! Si personne ne réagit comment stopper ces malhonnêtes ?

C'est pourquoi j'aimerais régler cette affaire avec diplomatie et honnêteté .

Cdt

Par **Zoumick**, le **04/11/2014 à 10:42**

Juste pour signaler à toutes les personnes ayant eu ce genre de mésaventure qu'il ne faut pas baisser les bras, que la marche à suivre est d'entamer une procédure de dialogues avec les dirigeants de la boutique et se mettre d'accord sur le prix qui vous a semblé le plus juste. Nous avons obtenu satisfaction.

Par **fleur2 lys**, le **07/11/2014 à 18:36**

Bonjour,

"Nous avons obtenu satisfaction"

Alors tant mieux pour vous ...grand bien vous fasse.

On a beau faire attention avec ce genre de types malhonnêtes mais on se fait tjrs avoir..La

prochaine fois faudra doubler de vigilance...Surtout qd il s agit de sommes bien importantes.....
ou ne pas acheter tt simplement .
NB:je suis juste un simple membre du forum

Par **Zoumick**, le **08/11/2014** à **13:39**

Oui , vous avez raison , les mauvaises expériences finalement nous apprennent en effet à être très vigilants et en final sont positives.
Merci Fleur2lys.

Par **fleur2 lys**, le **09/11/2014** à **14:18**

Je vous en prie Zoumick,
Contente que tout soit rentré ds l'ordre pr vous .